



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Patricia LAHAYE  
Tél. : 03 87 34 82 64  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : patricia.lahaye@moselle.gouv.fr  
Réf. :

M. le Maire de KOENIGSMACKER  
Mairie  
11 rue de l'église  
57970 KOENIGSMACKER

Objet : Dossier de déclaration concernant  
Accord avant le délai de 2 mois  
SAIKOHM – raccordement de Elzange et de la cité  
des officiers sur la station d'épuration de  
KOENIGSMACKER

PJ : Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Metz, le 17 août 2012

M, le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **a collecte et au transfert des réseaux d'assainissement de Elzange et de la cité des Officiers à Koenigsmacker sur la station d'épuration de Koenigsmacker**

Ce dossier a été déposé par : le SIAKOHM

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2012-00104** en date du 23 juillet 2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PATRICIA LAHAYE